

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Marque commerciale**

Zinc Scrap, Alliage de magnésium-aluminium

**N° de produit**

-

**Numéro d'enregistrement (REACH)**

01-2119488047-31-XXXX (UVCB)

**Autre identificateurs de produit**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Résidus de fonte de zinc.

**Utilisations déconseillées**

-

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom d'entreprise et adresse**

Boliden Odda AS

Eitrheim

5750 Odda

Norvège

Tel +47 53 64 91 00

Fax +47 53 64 33 77

**Personne à contacter****Adresse e-mail**

post.odda@boliden.com

**Fiche de données de sécurité rédigée le**

01-06-2015

**Version de la fiche de données de sécurité**

1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

070 - 245 245 Voir la section 16.

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit ne doit pas être classé du décret du Ministère de l'Environnement sur la classification, le marquage, etc.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Pictogramme(s) de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

**Risques, etc.**

-

**Sécurité**

Généraux

-

Prévention

-

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Intervention -  
Stockage -  
Élimination -

#### Contient

Zinc Scrap, alliage de magnésium-aluminium, est une substance UVCB incluant : Zinc métallique, oxyde de zinc.

#### 2.3. Autres dangers

Le produit lui-même n'est pas classifié, mais lors de sa manipulation sous forme fondue, il peut entraîner des dommages corporels, tels que des brûlures.

#### Autre étiquetage

-

#### Autre

-

#### COV

-

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

|                           |   |
|---------------------------|---|
| NOM:                      | Résidus, la fusion du zinc                                      |
| NUMÉROS d'IDENTIFICATION: | N° CAS: 69029-83-0 N° CER: 273-824-3 N° REACH: 01-2119488047-31 |
| CONTENANCE:               | 100%  |
| CLP CLASSIFICATION:       | NA  |

### 3.2. Mélanges

-

(\*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

### Autres informations

Zinc Scrap, alliage de magnésium-aluminium, est une substance UVCB, incluant (nom CE/CAS, concentration) : Zinc métallique (231-175-3/7440-66-6) 70-85 %, Oxyde de zinc (215-222-5/1314-13-2) 10-20 %, Magnésium (231-104-6/7439-95-4) 0,00-4,0 %, Aluminium (231-072-3/7429-90-5) 0,00-6,0 %.  
Le produit se forme suite à la fonte de d'alliages de zinc-magnésium-aluminium Est constitué essentiellement de métal pur et d'oxydes. Contient de petites quantités de magnésium et d'aluminium.  
Déchets de zinc constitués d'environ 80 % de zinc métallique.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

Le zinc sous forme massive n'est pas dangereux. Au cours de la production et de l'utilisation, les dérivés dangereux suivants peuvent se former : Particules inhalables contenant du zinc et composés de zinc solubles.

Conseil général : Consulter un médecin si un malaise se développe. Présenter cette fiche au médecin.

#### Inhalation

En cas de difficultés respiratoires, la victime doit être amenée à l'air libre et installée dans une position de repos lui permettant de respirer facilement. Restez avec le patient. En cas de symptômes respiratoires : Contactez un centre anti-poison ou un médecin.

#### Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

#### Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

#### Ingestion

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

#### **Brûlure**

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Inhalation : Brûlures au niveau des yeux, du nez, de la bouche et de la gorge. Peut provoquer la fièvre des fondeurs (avec des symptômes similaires à ceux de la grippe), avec toux et fièvre élevée. Les symptômes disparaissent généralement en 1 à 2 jours.

Contact avec la peau : Brûlures, rougeurs.

Contact avec les yeux : La vaporisation peut entraîner une combustion.

Ingestion : Brûlures au niveau de la bouche et de la gorge. Nausées, vomissements, maux d'estomac, diarrhées.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune particulière

#### **Informations pour le médecin**

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Si des particules de zinc entrent en contact avec de l'eau, un gaz d'hydrogène inflammable peut se former.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir les personnes et les animaux éloignés de la zone polluée. Vérifier que chaque poste de travail est équipé d'une ventilation adéquate, que l'espace de travail, la construction et les équipements sont conformes aux obligations réglementaires et que le personnel utilise un équipement de protection personnelle conforme aux instructions relatives à la protection. Voir la section 8.

En cas d'incident majeur, évacuer la zone.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Les métaux lourds contenus dans le produit peuvent être dangereux pour l'environnement. Limiter la diffusion du produit et empêcher sa libération dans les nappes phréatiques, les cours d'eau et les égouts.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Collecter les déperditions dans des conteneurs fermés et étiquetés. Le produit est considéré comme déchet dangereux.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Voir le passage "Equipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

Des postes de lavage d'yeux et des douches d'urgence doivent être disponibles sur les lieux où le produit est manipulé.

Points à éviter :

Diffusion de poussière.

L'inhalation de poussières/particules.

Contact cutané.

Éviter les concentrations de la substance en poudre fine car elles peuvent entraîner une explosion de poussière.

Utiliser une extraction locale si cet aménagement est techniquement possible.

Empêcher la libération dans le sol, les cours d'eau et les égouts.

Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé la substance.

Ôter les vêtements contaminés et les équipements de protection avant de pénétrer dans les zones de restauration.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

### Température de stockage

Aucune information disponible

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Oxyde de zinc, poussière.

Valeur limite - huit heures: 10 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite - À court terme: - mg/m<sup>3</sup>

Oxyde de zinc, fumée ou poussière inhalable

Valeur limite - huit heures: 5 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite - À court terme: 10 mg/m<sup>3</sup>

Composés d'aluminium et métal insoluble, fraction respirable

Valeur limite - huit heures: 1 mg/m<sup>3</sup>

L'oxyde de magnésium (Mg)

Valeur limite - huit heures: 10 mg/m<sup>3</sup>

#### DNEL / PNEC

Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

#### Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

#### Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

#### Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Les utilisateurs dans le cadre professionnel sont soumis à la législation sur l'environnement du travail relative aux concentrations maximales d'exposition. Consultez les valeurs-limites d'hygiène ci-dessus.

#### Mesures techniques

Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

#### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

#### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Pas d'exigences particulières.

## Équipement de protection personnel

-

### Généralités

N'utilisez que les équipements de protection marqués CE.

### Voies respiratoires

Une protection respiratoire (masque à poussière avec filtre P2) doit être utilisée dans des conditions génératrices de poussière.

### Peau et corps

Utiliser des vêtements de protection adaptés.

### Mains

Utiliser des gants de protection en caoutchouc naturel, en néoprène ou en PVC. Changer régulièrement les gants.

### Yeux

Utiliser des lunettes de protection ou un masque.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Etat physique | Couleur | Odeur       | pH | Viscosité | Masse volumique (g/cm <sup>3</sup> ) |
|---------------|---------|-------------|----|-----------|--------------------------------------|
| solide        | Gris    | Pas d'odeur | -  | -         | 4,12                                 |

### Modification d'état et vapeurs

| Point de fusion (°C) | Point d'ébullition (°C) | Pression de vapeur (mm Hg) |
|----------------------|-------------------------|----------------------------|
| 133                  | -                       | -                          |

### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

| Point d'inflammation (°C)    | Inflammabilité (°C) | Auto-inflammabilité (°C) |
|------------------------------|---------------------|--------------------------|
| Pas applicable               | -                   | Pas applicable           |
| Limite d'explosivité (Vol %) | Capacités oxydantes |                          |
| Pas applicable               | Pas applicable      |                          |

### Solubilité

| Solubilité dans l'eau | n-octanol/coefficient d'eau |
|-----------------------|-----------------------------|
| Non soluble           | -                           |

### 9.2. Autres informations

| Solubilité dans la graisse | Autre  |
|----------------------------|--|
| -                          | Densité apparente (kg/dm <sup>3</sup> ) 1,2-1,3 kg/dm <sup>3</sup> |

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le zinc métallique réagit avec des acides, des alcalis et des composés oxydants forts. En contact avec de l'eau, un gaz d'hydrogène inflammable peut se former. L'oxyde de zinc réagit violemment avec certaines poudres d'aluminium et de magnésium ainsi qu'avec le caoutchouc chloré. Tenir éloigné de la chaleur, de l'eau, des acides et substances oxydantes.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En contact avec de l'eau, un gaz d'hydrogène inflammable peut se former.

### 10.4. Conditions à éviter

Le zinc métallique ne doit pas être exposé aux acides, aux alcalis, à la poussière ou à l'eau.

### 10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le zinc métallique réagit aux acides et alcalis, et forme du gaz d'hydrogène, un gaz inflammable, explosif et inodore plus léger que l'air.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité élevée

| Substance     | Espèce | Test | Voie d'exposition | Valeur                      |
|---------------|--------|------|-------------------|-----------------------------|
| zinc          | Rat    | LD50 | Voie orale        | > 2000 mg/kg poids corporel |
| zinc          | Rat    | LC50 | Inhalation (4h)   | > 5,41 mg/l                 |
| oxyde de zinc | Rat    | LD50 | Voie orale        | > 5000 mg/kg poids corporel |
| oxyde de zinc | Rat    | LC50 | Inhalation (4h)   | 0,4 mg/l                    |

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Brûlures, rougeurs. Les poussières et oxydes métalliques peuvent irriter la peau.

#### Inhalation

L'inhalation de zinc métallique n'est pas dangereuse. Durant le travail (chauffage ou meulage), de l'oxyde de zinc ou de la poussière de zinc peuvent se dégager. L'inhalation d'oxyde ou de vapeur de zinc peut provoquer la fièvre des fondeurs.

La fumée d'oxyde de zinc peut provoquer une irritation sérieuse des organes respiratoires et des muqueuses, une sécheresse buccale, des maux de tête, des nausées et des vertiges. L'inhalation des ces fumées/vapeurs peut entraîner la fièvre des zingueurs, un état transitoire ressemblant à la grippe. Les symptômes apparaissent au bout de 1 à 2 jours et ne provoquent pas de dommages permanents.

#### Ingestion

L'ingestion de zinc et de composés de zinc peut entraîner une irritation de l'estomac.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

La vaporisation peut entraîner une combustion. Les poussières et fumées de métal peuvent irriter les yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut entraîner des allergies par inhalation et contact cutané.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Dommages génétiques suspectés.

#### Cancérogénicité

Aucune information disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

#### Danger par aspiration

Aucune information disponible

#### Effets sur le long terme

Peut causer des lésions aux organes internes.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

| Substance     | Espèce        | Test | Durée | Valeur     |
|---------------|---------------|------|-------|------------|
| zinc          | poisson       | LC50 | 96h   | 0.116 mg/l |
| zinc          | Daphnia Magna | EC50 | 48h   | 0.068 mg/l |
| oxyde de zinc | poisson       | LC50 | 96h   | 1.1 mg/l   |
| oxyde de zinc | Daphnia Magna | EC50 | 48h   | 24.6 mg/l  |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| Substance | Biodégradable dans l'environnement aquatique | Test | Valeur |
|-----------|--|------|--------|
| -         | Le produit n'est pas biodégradable.          |      |        |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Substance   | Potentiel bioaccumulable | LogPow | BFC |
|---|--------------------------|--------|-----|
| Contient des composés de zinc qui peuvent être absorbés, par exemple dans les moules et les algues marines. |                          |        |     |

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Non soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les critères PBT et vPvB ne s'appliquent pas aux substances non organiques.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Les métaux lourds contenus dans ce produit peuvent être dangereux pour l'environnement.

Le produit est fourni sous forme de masse métallique et ne présente pas de danger pour l'environnement aquatique dans la forme dans laquelle il est commercialisé.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

##### Déchets

Catalogue Européen de  
Déchets (CED)

06 04 05, 10 05 10

##### Mises en garde

-

##### Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

#### 14.1 – 14.4

##### ADR/RID

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des  
Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour  
le transport

14.4. Groupe d'emballage

Notes

Code de restriction en tunnels

##### IMDG

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG\*

EmS

MP\*\*

Hazardous constituent

##### IATA/ICAO

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG\*

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(\*) Packing group

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

(\*\*) Marine polluant

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Limites d'utilisation

-

#### Demandes de formation spécifique

-

#### Autre

-

#### Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), 1272/2008 (CLP)

Liste de valeurs limites d'expositions professionnelle aux agents chimiques.

Décision de la Commission 2000/532/CE

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

## SECTION 16: Autres informations

### Précisions sur les phrases H dont il est question dans la section 3

-

### Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

### D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

#### Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

#### Numéro d'appel d'urgence



Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Belgium: 070 - 245 245

Austria: Poison Control Centre Emergency helpline +43 1 406 43 43, 112

Portugal: Em caso de intoxicacao, ligue 808 250 143

Czech Republic: Toxikologické informační středisko Telefon: +420 224 919 293, +420 224 915 402

Estonia: 112, 16662, ((+372) 626 93 90)

Lithuania: Visuomenės sveikatos centrams +370 5 236 20 52 arba +370 687 53378

Italy: Centro antiveneni di Roma - Policlinico Umberto I tel. 06-49978000

Spain: Servicio de Información Toxicológica Teléfono: + 34 91 562 04 20 (solo emergencias toxicológicas)

Información en español (24h/365 días)

Sweden: 112, 08-331231 (vardagar kl 9-17)

United Kingdom: 999 (or 111 for non-emergency medical advice). Emergency Action: In the event of a medical enquiry involving this product, please contact your doctor or local hospital accident and emergency department or the NHS enquiry service)

Denmark: Kontakt Giftlinien på tlf.nr.: 82 12 12 12 (åbent 24 timer i døgnet).

Germany: Giftnotruf Berlin, Emergency telephone: +49 30 19240 (Tag und Nacht)

Finland: 09-4711/Myrkytystietokeskus tai suora numero 09-471977 Myrkytystietokeskus/HUS,

Tukholmankatu 17, 00029 HUS (Helsinki) 112

Norway: Giftinformasjonssentralen på tlf.nr.: 22 59 13 00, 113

France: ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Hungary: Telefon: 06-80-20-11-99

Iceland: Neyðarlínan: Sími 112. Eitrunarmiðstöð Landsspítalans. Sími: 543 2222.

Netherlands: 30-2748888

Bulgaria: +359 2 9154 409

Greece: +30 10 779 3777

Ireland: +353 1 8379964

Latvia: +371 704 2468

Malta: 2425 0000

Poland: +48 58301 65 16 / +48 58 349 2831

Romania: +40 21 3183606

Slovakia: +421 2 54 77 4166

Slovenia: + 386 41 650500

**Date de la dernière modification importante**

-

**Date de la dernière modification légère**

-